

Compte rendu de la commission vie associative

MERCREDI 5 JUILLET 2023

Membres présents :

-
- M. Xavier TROSSET
- M. Jean-Yves ROUIT
- M. Yannick BOIREAUD
- Mme Anne-Marie GIMZIA
- M. Laurent PAVIS
- Mme Célestine LEONETTI

Membres excusé(e)s ou absent(e)s :

- M. Le Maire
- M. Jérôme FALLETTI
- M. Frédéric RICHARD
- M. Samuel CAILLAULT
- M. Thierry CULOMA
- Mme Flavie VARRAUD-ROSSET
- Mme Sibel AYDUGAN

Secrétaire de séance : Laurent PAVIS

Diffusion : Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les membres de la commission vie associative, Madame la Directrice générale des services, service vie associative-événements

L'ordre du jour est le suivant :

- Election du vice-président de la commission
- Présentation des premiers critères de subvention
- Présentation de l'école municipale du sport
- Présentation des nouvelles associations communales
- Demandes de subvention

Monsieur Xavier TROSSET ouvre la séance à 18h35.

1) Election du vice-président de la commission

Xavier TROSSET propose sa candidature comme vice-président de la commission vie associative.
C'est la seule candidature.

Les membres de la commission acceptent un vote à main levée.
Il est rappelé que seuls les élus prennent part au vote.

Xavier TROSSET est élu vice-président de la commission vie associative par :
3 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

2) Présentation des premiers critères de subvention

Laurent PAVIS présente un tableau de calcul avec une proposition de critères issus de la réflexion qui a eu lieu lors de la précédente commission.

Les membres présents valident le mode de calcul et les critères présentés mais un travail complémentaire sera réalisé afin de tenir compte des points suivants :

- Haut niveau
- Distinction effectifs La Ravoire / Hors commune
- Initiatives inter-associatives
- Pénalité pour mauvaise utilisation ou détérioration des équipements et/ou du matériel

3) Présentation de l'école municipale du sport

Présentation de la future « école municipale des sports » qui vise à faire évoluer les activités actuelles du mercredi matin.

Le powerpoint de présentation sera envoyé aux associations.

4) Présentation des nouvelles associations communales

Fées des légumes

- Association qui s'est installée dans les nouveaux jardins partagés de Féjaz
- Initiative qui s'inscrit dans la volonté de dynamiser le quartier de Féjaz et de diversifier ses activités
- L'Association a été accompagnée par une structure de Grand Chambéry pour se créer (les épigées).
- L'association est déjà intervenue au niveau de l'animation en la commune en proposant des journées portes ouvertes mais également en accueillant une classe de l'école de Féjaz et des seniors lors de KMO avec divers ateliers

L'objectif de ce projet est de :

- créer du lien social
- partager les connaissances
- partager les récoltes (par exemple, lors d'une fête de quartier)

Les valeurs de ce projet sont également tournées autour du respect de l'environnement par :

- une culture sans pesticide
- la mise en place d'un récupérateur d'eau

Les jardins seront constitués au $\frac{3}{4}$ de collectif et $\frac{1}{4}$ d'individuel.

C'est différent des jardins familiaux qui sont constitués uniquement de parcelles individuelles.

Au bonheur d'une pause

- Café associatif - Lieu de rencontre intergénérationnel.
- Animations : ateliers comme du yoga assis, du massage bébé mais aussi des karaokés, des expositions etc.
- Le café a participé à la fête de la musique et à Kilomètre Zéro sur le vendredi en gérant la buvette et la restauration.

Institut du sein

Dans le cadre de sa politique de développement des actions solidaires et plus précisément de l'aide apportée aux associations, la ville de La Ravoire a décidé de soutenir l'Institut de sein qui accompagne les personnes qui luttent au quotidien contre un cancer par la mise à disposition de locaux situés dans le bâtiment dénommé « Maison des aînés ruraux ».

Exemples d'actions menées :

- Groupes de parole : Tea time, questions sur la reprise du travail, l'image de soi et la féminité pendant la maladie,...
- Atelier shiatsu, relaxation...
- Conférences gratuites

Réseau académie

Dans le cadre de sa politique de développement des actions en faveur de l'emploi et plus précisément de l'aide apportée aux associations, la commune de La Ravoire a décidé de soutenir Réseau Académie qui accompagne l'insertion professionnelle par la mise à disposition d'un local au sein de l'ensemble de bâtiments situé 718 Rue des Belledonnes pour un usage de bureau, de permanences et d'ateliers d'accompagnement des usagers.

Perchés de La Ravoire

- Association créée en avril 2022.
- Elle compte plus d'une dizaine de familles adhérentes qui ont à disposition 20 bacs ; 16 sont à titre individuels et 4 sont collectifs.
- Pour mettre en place ce projet, ils ont été aidés par l'association Popex - Potagers Perchés Expérimentaux, qui vise le développement de potagers sur les toits en zones urbaines et périurbaines de l'agglomération chambérienne.

5) Demandes de subvention

Ce point initialement non inscrit à l'ordre du jour a été rajouté en début de séance à la demande de Xavier TROSSET et avec l'accord de l'ensemble des membres de la commission présents.

La Boule du Val Fleuri

- Demande de subvention exceptionnelle au titre de la participation d'une équipe du club aux championnats de France (Le Puy-en-Velay).

Avis favorable de la commission pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 250,00 €.

4 voix POUR

0 voix CONTRE

0 voix ABSTENTION

Tennis Club La Ravoire

- Demande de subvention exceptionnelle au titre de la participation d'une joueuse du club aux championnats de France (Roland Garros – Paris).

Avis favorable de la commission pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 250,00 €.

4 voix POUR

0 voix CONTRE

0 voix ABSTENTION

- Demande de subvention exceptionnelle au titre de l'organisation d'un tournoi de tennis fauteuil.

Avis défavorable de la commission au motif que la Commune a réalisé des travaux d'accessibilité importants sur les équipements du tennis.

0 voix POUR
4 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

La Ravoire Challes Basket

- Demande de subvention exceptionnelle de 1000 € au titre de l'organisation d'un stage de basket fauteuil.

Avis défavorable de la commission.

0 voix POUR
4 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

Fin de la séance à 20h00.